



*Syndicat SUD-Rail
de la région de Lyon*

Lyon, le 06/03/2020

Monsieur J.C. FOUCRIT

Directeur ESV TGV Rhône-Alpes

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

Le 14 février 2020, nous vous avons adressé une demande de concertation immédiate pour laquelle nous avons été reçus le 17 février 2020. La direction n'a pas apporté de réponses positives aux revendications exprimées par notre organisation syndicale.

C'est pourquoi dans ce contexte et conformément à l'article L 2512-2 du code du travail, le syndicat SUD-Rail dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des agents de l'ESV TGV Rhône-Alpes ainsi que tous les agents amenés à les remplacer

Du vendredi 13 mars 2020 à 19h00 jusqu'au lundi 8 juin 2020 à 08h00.

Ce préavis est motivé par les points suivants :

- **VO 101 et 102 non différenciées**
- **Délogements des RHR de jour sur Paris**
- **Prime de saisie des agents du magasin**

Recevez, Monsieur le directeur, nos salutations syndicales.

Pour SUD-Rail :

Florent ABACHIN